

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE
Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

ORIGINAL

ASSOCIATION
AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE
70 Rue Didouche Mourad Alger

RAPPORT GENERAL DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE 2021



Ahmed Niboucha

Ahmed Niboucha
Commissaire Aux Comptes
Expert judiciaire
48 Bd Saïd Hamdine Hydra
ALGER

Dossier N° 003/2022

25 FEV. 2022

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

S O M M A I R E

- Rapport général de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Annexe 1 (Détail des subventions reçues) .
- Annexe 2 (Détail des produits hors subventions) .
- Journal auxiliaire de la banque BEA (RB+ HB).
- Journal auxiliaire de la banque BEA (£) livres sterling (RB+ HB).
- Journal auxiliaire de la caisse dinars + PV caisse dinars
- Journal auxiliaire de la caisse devise euro(€).
- Journal auxiliaire de la caisse devise dollars (\$).
- Journal auxiliaire de la caisse devise livres sterling (£) .
- Journal auxiliaire de la caisse du projet "Promotion de la déclaration DDH"
- Journal auxiliaire du compte CCP+ RB+ HB.
- Balance générale des comptes au 31/12/2021.
- Grand livre des comptes au 31/12/2021.
- Inventaire physique valorisé des immobilisations au 31/12/2021.
- Solde comptable des immobilisations arrêtées au 31/12/2021
- Etat des dépenses d'exploitation exercice 2021.
- Etat des charges CNAS + IRG accompagné des pièces justificatives (4ème Trimestre 2019 et 4ème trimestre 2021).

NB: RB = Rapprochement bancaire.
HB = Historique bancaire.

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

RAPPORT GENERAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES EXERCICE 2021 ASSOCIATION AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné l'état des utilisations des subventions octroyées à l'association AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE pour l'exercice s'étalant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Notre examen a été effectué suivant les normes de la profession et conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et le décret exécutif n° 01-351 du 10 novembre 2001 portant application des dispositions de l'article 101 de la loi n° 99-11 du 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000 relatif aux modalités de contrôle de l'utilisation des subventions accordées aux associations et organisations adaptées aux spécificités de votre association.

Il a consisté à vérifier l'utilisation des subventions octroyées à l'association en numéraires et éventuellement en nature en mettant en œuvre des contrôles sur pièces, par preuve, un examen analytique, des entretiens avec l'organe de direction et les informations détenues des tiers.

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

Le détail des subventions (sept au total) reçues par l'association AMNESTY INTERNATIOANL ALGERIE de la part du Secrétariat International pour un montant total en numéraires de **DA 35 025 741. 21** (**Trente cinq millions vingt cinq mille sept cent quarante et un dinars et vingt et un centimes**) ainsi que les utilisations qui en ont été faites est joint en annexe au présent rapport.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'infractions aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ni d'éléments remettant en cause la conformité des dépenses avec les objectifs auxquels les dites subventions ont été effectuées à la fin de cet exercice.

Il y a cependant lieu de noter que l'exercice 2021 a été marqué par les faits suivants et ce comparativement à l'exercice précédent (2020).

- Une importante diminution du niveau des subventions allouées par le Secrétariat International (- DA 7 448 189. 00)

Subvention exercice 2020 :	DA 31 206 081. 00
Subvention exercice 2021 :	DA 35 025 741. 21

Différence : **DA + 3 819 660. 21**

- En ce qui concerne les produits hors subventions, nous relèveront une hausse du niveau des produits enregistrés au cours de l'exercice 2021 soit DA 79 900. 00 alors qu'ils chiffreraient DA 49 850. 00 en l'année 2020 soit une croissance de l'ordre de DA 30 050. 00 constitués de :

Ventes gourdes :	DA 32 000. 00
Cotisations reçues des adhérents :	DA 47 900. 00

Total : DA 79 900. 00

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

- Les dépenses d'exploitation (frais généraux) ont quant à elles, épousé la même tendance haussière que celles des subventions accordées par le Secrétariat International, le montant global engagé pour l'exercice 2021 étant de DA 28 677 421. 21.
Par rapport à l'exercice écoulé (DA 22 315 422. 39) elles ont augmenté de DA 6 361 998. 82.
- L'impôt sur le revenu global (IRG/salaires) relatif au quatrième trimestre 2021 DA 671 971. 50 a été réglé à la date du 18 janvier 2022.
- Quant aux cotisations CNAS du même trimestre, ces dernières ont été honorées le 21 janvier 2022 soit DA 835 782. 12.
- Les frais de déplacements DA 3 909 764. 19 ont enregistré une augmentation de l'ordre de DA 1 795 790. 73 soit DA 3 909 764. 19 - DA 2 113 973. 46. Cela dénote une recrudescence de l'activité au cours de l'exercice écoulé.
- Les salaires ont également enregistré une croissance appréciable passant de 8 324 918. 40 (en 2020) à DA 9 788 509. 18 soit une différence de l'ordre de DA 1 463 590. 78.
- Le poste charges locatives et autres locations DA 1 923 557. 00 enregistre une crue de DA 468 557. 00 par rapport l'exercice écoulé (2020) DA 1 455 000. 00.
- L'inventaire physique valorisé des investissements (immobilisations) arrêté au 31 décembre 2021 a été réalisé sous la responsabilité de la directrice (Mme Hassina Oussedik) et du responsable de l'administration et des finances (Mr Abdelmalek Kouhil).

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

Son solde arbore un montant global du DA 2 594 681. 15 soit en écart par rapport à celui de l'exercice 2020 DA 2 881 964. 15 (- DA 287 383. 00), mais correspond parfaitement et au centime près à celui arrêté par le cabinet d'expertise comptable chargé de la tenue de la comptabilité de l'association Amnesty International soit DA 2 594 681. 15.

Pour clôturer ce point, il faudrait avant tout signaler que la différence sus citée DA 287 383. 00 résulte de la cession du matériel réformé et cédé au cours de l'exercice concerné (2021). En fait ce montant résulte de la cession à titre gracieux de matériel informatique obsolète (réformé) enregistrant une moyenne d'âge de dix (10) ans et plus représentant un montant global complètement amorti de DA 426 083. 00 et l'acquisition d'un matériel informatique récent (au cours de l'exercice 2021) pour un montant de DA 138 700. 00 soit $DA\ 426\ 083.\ 00 - da\ 138\ 700.\ 00 = DA\ 287\ 383.\ 00$ (les procès verbaux sont annexés au présent rapport).

Enfin, j'ai relevé que tous les procès verbaux des différentes caisses ont été dressés et que les états de rapprochements bancaires et CCP ont été établis et joints au présent rapport.

AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2021

Aussi, et en considération aux éléments présentés au contrôle, nous pouvons compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, certifier que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés sont réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine.

Nous pouvons également affirmer la conformité des dépenses avec les objectifs auxquels les subventions ont été accordées et ce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Fait à Hydra le : 25 FEV. 2022



Le Commissaire Aux Comptes
Niboucha Ahmed
Ahmed NIBOUCHA